

Denise Conseils et décoration



Véronique Lecomte a créé son entreprise en 2020.

Elle agence et décore des espaces pour les particuliers ou les professionnels. Coach en décoration ou en partenariat avec des architectes, Véronique a rénové ou conseillé des chantiers (hôtel, bureaux, infirmerie...).

D'où vient le nom de votre entreprise ?

« Ce prénom fait partie de mon histoire, celui de ma grand-mère qui m'a beaucoup inspirée. D'elle, j'ai appris le partage, la bienveillance, la patience, l'écoute. »

D'où vient cet attrait et ces compétences pour la décoration ?

« J'ai toujours été passionnée par les couleurs, les motifs et les textures. J'ai eu la chance de faire de ma passion mon métier pendant 20 ans en tant que styliste et coordinatrice de style pour des enseignes de prêt à porter.

Mode et Déco, deux secteurs étroitement liés, l'un et l'autre y puisent leur inspiration, la décoration influencera alors chacune de mes collections ».

Pourquoi avoir choisi Armancourt comme lieu de travail ?

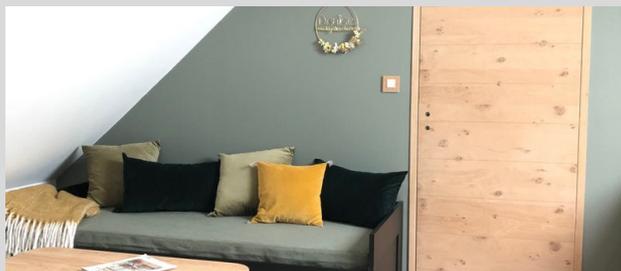


« Avec mon mari nous sommes propriétaires d'un corps de ferme à Armancourt, au fil des années nous enchaînons les chantiers.

En 2019 après de nombreux travaux, j'ouvre une chambre d'hôtes, un ancien grenier à foin que nous avons transformé en petit cocon.

Le plaisir d'accomplir ce projet et d'avoir en retour les compliments de nos voyageurs me poussent à entreprendre !

Je décide alors d'aménager mes granges comme un espace de travail, un lieu à privatiser pour des événements en petit groupe ou pour des réunions, des ateliers, des formations dans un cadre chaleureux comme à la maison. »



Vous souhaitez être conseillé par Véronique :

<https://www.denise-deco.fr>

Boutures et moi

Vous cherchez des plantes originales pour votre intérieur ?

Le site internet « Boutures et moi » répond à vos attentes. Cette société qui était basée à Paris, est venue s'installer à Armancourt par manque de place dans la capitale. L'entreprise est en pleine croissance et ses ventes partent dans toute la France et au-delà de nos frontières.

Les amoureux des plantes trouveront des végétaux rares en provenances d'Amérique Centrale et d'Indonésie.

L'entreprise donne de nombreux conseils pour la bonne santé de vos plantes et pour réaliser des boutures.

Lors de votre commande, les plantes vous seront directement livrées par colissimo sous 2 à 3 jours. Pour les habitants du Compiègnais les retraits peuvent être sur place, sur rendez-vous, au 0616808183.

<https://www.bouturesetmoi.fr>



Histoire d'Armancourt

CANTON D'ESTRÉES-SAINT-DENIS

ARMANCOURT

Armancourt est l'une des plus petites communes du canton d'Estrées. Sa population qui était de 393 habitants en 1720 et de 318 en 1790, est descendue à 178 âmes en 1901.

Le village d'Armancourt dépendait autrefois de la paroisse de Jaux, dont il fut séparé en juillet 1215.

Cette localité relevait du comté de Clermont et fut possédée, vers 1500, par Pierre de Ferrières et, en 1539, par Robert et Denis Bouland.

Au XVII^e siècle, Nicole de Chambly fut seigneur d'Armancourt.

Il existait à Armancourt un château dépendant de la maison de La Mothe-Houdancourt; il fut vendu et démoli pendant la Révolution.

Avant 1789, Armancourt dépendait du doyenné de Coudun, diocèse de Beauvais, et relevait du bailliage de Clermont et de l'élection de Compiègne.

En 1790, Armancourt entra dans le canton du Meux, puis fut rattaché, en l'an X, au canton de Grandfresnoy, qui devint, peu après, le canton d'Estrées-Saint-Denis.

Chemin du port aux vaches

Sur notre commune il y avait un bac dit "du Port-aux-Vaches", au bout du chemin entre Jaux et Armancourt.

Ce bac servait pour les hommes, les marchandises et pour les animaux.

A coté sur la commune de Jaux était installé un moulin à eau.



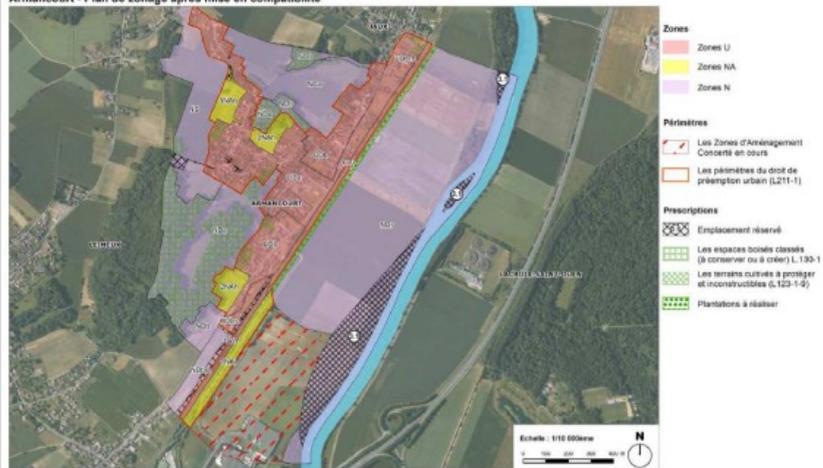
Magéo At Armancourt

Le chantier Magéo est dans la continuité du projet Canal Seine Nord qui vient de démarrer. La mise au gabarit de l'Oise entre Creil et Compiègne débutera en 2025 avec une échéance similaire au Canal Seine Nord en 2028.

Sur 42km, il traverse 22 communes du département de l'Oise dont Armancourt.

Les travaux à entreprendre ont pour objectif d'aménager la rivière qui donne son nom au territoire afin que puissent circuler des bateaux de gabarit européen Vb : 180m de long, 11,4m de large, pour 4.400 tonnes maximum transportées par ces convois. La profondeur de l'Oise passera de 3 mètres à 4 mètres.

Armancourt - Plan de zonage après mise en compatibilité



Le projet prévoit le creusement de la nouvelle Oise dans la plaine agricole, en bleu clair sur la carte.

Cette déviation partira du pont de la RD200 qui franchit la rivière. Les bateaux les plus long buteront dans la berge. Il faut donc créer une courbe pour le passage des péniches.

C'est l'équivalent de 12 hectares qui vont être supprimés. L'île naturelle privée dite du Grand Peuple (Grands peupliers) sera également rasée.

Ce projet entre dans le financement Européen et est en cours d'enquête publique.

A la suite du creusement, l'Oise actuelle sera remblayée pour créer une zone humide. Bien qu'elles ne couvrent qu'environ 6 % de la surface terrestre, 40 % de toutes les espèces végétales et animales vivent ou se reproduisent dans des zones humides.

Des aménagements seront installés et un chemin longera la rivière pour de nouvelles promenades.